Comment résilier son contra ou sa période d'essai ?

03.05.2024 00:45:33

FAQ-Artikel-Ausdruck

Kategorie:	Questions support::06 Contract et Facturation	**Bewertungen:**	0
Status:	öffentlich (Alle)	**Ergebnis:**	0.00 %
Sprache:	fr	**Letzte Aktualisierung:**	14:33:52 - 06.03.2018

Schlüsselwörter

...

Frage (öffentlich)

Comment résilier son contra ou sa période d'essai ?

Lösung (öffentlich)

Pour résilier son contra (cf. les CGV), il y a deux possibilités :

- Vous nous envoyez un courriel, pour nous signaler votre volonté de résilier votre contra. Dans ce cas un opérateur va effectuer manuellement l'opération sur votre compte.

OU

- Vous vous rendez sur votre espace client, sur le site magnalister.fr et là, vous pouvez directement et sans courriel faire votre résiliation.

Pour cela procédez comme suit :